



CANADIAN PUBLIC ACCOUNTABILITY BOARD
CONSEIL CANADIEN SUR LA REDDITION DE COMPTES

150 York Street, Suite 900, Box 90, Toronto, Ontario M5H 3S5
Tel 416.913.8260 Fax 416.850.9235 www.cpab-ccrc.ca

Avis aux médias

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes publie son rapport sur les inspections de l'automne 2019

TORONTO, le 3 octobre 2019 – Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) a publié aujourd'hui son [rapport public](#) de 2019 sur ses évaluations de la qualité de l'audit effectuées à ce jour.

Le CCRC publiera en mars 2020 son évaluation finale de tous les cabinets inspectés.

Le CCRC encourage les cabinets comptables à fournir ce rapport à tous les comités d'audit de leurs émetteurs assujettis. Les comités d'audit devraient discuter du contenu de ce rapport, des constatations relatives à un dossier et de toutes les mesures correctives prises, le cas échéant, avec leur auditeur externe.

Informations sur la qualité de l'audit du CCRC : Le rapport sur les inspections de l'automne 2019 est disponible à www.cpab-ccrc.ca.

À propos du CCRC

Le Conseil canadien sur la reddition de comptes (CCRC) est l'organisme de réglementation indépendant de l'audit des sociétés ouvertes du Canada. Chargé de superviser les audits effectués par des cabinets comptables inscrits, le CCRC contribue à la confiance du public dans l'intégrité de l'information financière et s'engage à protéger le public investisseur du Canada. Le CCRC fait la promotion d'une qualité d'audit durable grâce à une réglementation proactive, au dialogue avec les parties prenantes nationales et internationales et à des idées pratiques pour informer les participants aux marchés financiers. Le CCRC a des bureaux à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Adrienne Jackson, directrice principale, Communications
Conseil canadien sur la reddition de comptes
416 913-8267